

Recomendations - Groupe des femmes parlementaires. Les droits des femmes et la sécurité alimentaire

Nous recommandons :

1. Réaffirmer notre engagement politique dans la lutte contre la faim et le droit à l'alimentation en favorisant de cadres normatifs qui fait la promotion des droits humains avec une attention particulière pour le rôle des femmes dans la lutte contre la faim et en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Promouvoir une approche inclusive, transversale et multisectorielle, dans les domaines tels que, la santé, l'éducation, le travail, l'environnement, le changement climatique et la sécurité sociale, pour en nommer que quelques-uns.
2. Promouvoir l'élaboration d'agendas législatifs et de contrôle sur les questions de droit à l'alimentation, de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'élaboration de cadres normatifs sur l'alimentation scolaire, l'agriculture familiale paysanne, l'accès à la terre, le changement climatique, les médias et la publicité, l'enregistrement universel des naissances et les budgets sensibles au genre pour garantir les droits sexuels et reproductifs des femmes dans leurs dimensions politiques, sociales et culturelles.
3. Encourager les gouvernements à investir dans la cueillette d'information et dans l'élaboration d'indicateurs pour permettre aux décideurs de politiques publiques de garantir les droits des femmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
4. Promouvoir les partenariats stratégiques entre le *Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas et le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes* afin de promouvoir, dans l'agenda législatif des Amériques, l'inclusion des humains, avec une attention particulière pour les droits des femmes et le droit à l'alimentation.
5. Encourager les accords nationaux entre les trois pouvoirs du Gouvernement en faveur de l'égalité de genre dans le but de promouvoir des systèmes judiciaires qui garantissent une administration de la justice sans discrimination contre les femmes, le plein exercice de leurs droits, la protection des droits des femmes et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.